

Liste des marchés conclus en 2020 (article 133 du code des marchés publics)

Seuils applicables par Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 relatif aux marchés publics

MARCHES DE TRAVAUX

MARCHES DE 40 000 à 89 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 90 000 à 5 349 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 5 350 000,00 EUROS HT et plus

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE FOURNITURES

MARCHES DE 40 000 à 89 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 90 000 à 213 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 214 000 EUROS HT et plus

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE SERVICES

MARCHES DE 40 000 à 89 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 90 000 à 213 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					

MARCHES DE 214 000 EUROS HT et plus

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATIONS FACULTATIVES	
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Référence du marché	Montant en € HT
NEANT					